

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire

N° 13-04-2025

Date de convocation : 11 avril 2025

Membres du Conseil communautaire : 31

En exercice : 31

OBJET : Recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de réfection du stade Jean Mattei d'Oletta

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept avril à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué (suite à absence de quorum lors de la réunion du onze avril deux mil vingt-cinq) s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Patrimonio sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA.

Présents : 9 : AGOSTINI Pierre, BENVENUTI Jean-François, COSTA Paul, MARCHETTI Etienne, OLMETA Claudy, POGGI Augustin, POGGIOLI Joseph, SEBASTIANI Edith, SEGUIN Pierre

Représentés : 5 : CHERUBINI Ange par COSTA Paul ; GUARDINI Virginie par BENVENUTI Jean-François ; LUCIANI Cyril par POGGI Augustin ; MAROSELLI Dominique par MARCHETTI Etienne ; ROVERE Anne-Sophie par SEBASTIANI Edith

Absents : 17 : ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CHIARELLI Joseph, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANSILY Yves, GREGOGNA Joseph, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SANTONI Virginie, SIGNANINI-PIEVE Antoine, TOMASINI Philippe, TOMI Christian, TOMI Marc, VINCENTI Antoine

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de réfection du stade Jean Mattei d'Oletta, notamment une intervention sur la pelouse (dépollution ou changement complet), la mise en place d'un éclairage LED sur tous les projecteurs, la réhabilitation des vestiaires, la fourniture de cages de buts neuves et l'entretien des clôtures ;

Monsieur le Président propose de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'estimation des besoins (coût et nature des travaux), la rédaction d'un document de consultation, l'aide à l'analyse des offres et le suivi de la bonne exécution des travaux.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'estimation des besoins (coût et nature des travaux), la rédaction d'un document de consultation, l'aide à l'analyse des offres et le suivi de la bonne exécution des travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Le Président
Claudy OLMETA



Pour copie conforme